



Transport
Canada

Transports
Canada

Connaissance et confiance des Canadiens à l'égard des véhicules Automatisés

Sommaire

Préparé à l'intention de Transports Canada

Nom du cabinet de recherche : Environics Research

Numéro de contrat : T8053-180120/001/CY

Valeur du contrat : 114 959,59 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 2019-11-23

Date de livraison des services : 2019-03-08

Numéro d'enregistrement ROP : ROP 073-18

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Transports Canada à l'adresse TC.Publicopinion-Opinionpublique.TC@tc.gc.ca

This report is also available in English

Canada

Résumé du rapport

Contexte et objectifs

Transports Canada (TC) souhaite mieux comprendre ce que savent les conducteurs canadiens à propos de la technologie des véhicules automatisés (VA) et la façon dont ils acquièrent de telles connaissances. Les constatations tirées de cette étude serviront à élaborer des outils et des ressources visant à informer la population et ainsi favoriser la sécurité routière et renforcer la confiance des Canadiens à l'égard de ces nouvelles technologies. L'étude a été conçue dans le but de vérifier le niveau de connaissances des Canadiens concernant la technologie des véhicules automatisés et de déterminer la façon dont ils choisissent de se renseigner à ce sujet, particulièrement en ce qui a trait aux technologies d'automatisation de niveau inférieur qui sont actuellement à la disposition des consommateurs canadiens. Les données obtenues permettront de jeter les bases à partir desquelles établir des données comparatives dans le cadre d'études futures. Les constatations serviront à guider Transports Canada et les intervenants pertinents quant aux types d'outils, de ressources et de forums qui devraient être créés pour informer la population sur cet enjeu et favoriser la sécurité des véhicules automobiles sur les routes canadiennes.

Les objectifs précis de cette étude étaient les suivants :

- Mesurer le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard des véhicules automatisés.
- Recueillir des données qui aideront Transports Canada à créer des outils et des forums non réglementaires visant à mieux faire connaître les véhicules automatisés aux Canadiens.
- Fournir des rétroactions qui permettront à Transports Canada d'informer les intervenants pertinents (p. ex., les provinces, les territoires, les municipalités et l'industrie) de la façon dont les Canadiens perçoivent les véhicules automatisés afin d'orienter la création de ressources et d'outils visant à renseigner la population.
- Fournir à Transports Canada un soutien statistique fiable pour l'élaboration de protocoles d'entente avec les intervenants de l'industrie et les provinces afin de sensibiliser la population aux véhicules automatisés.

Méthodologie

EnviroNics Research a mené un sondage en ligne du 31 janvier au 16 février 2019 auprès de 3 113 Canadiens sélectionnés à partir d'une liste de membres inscrits à un panel en ligne. La méthode d'échantillonnage a été conçue de façon à réaliser des entrevues auprès de Canadiens âgés de 16 à 80 ans : 2 700 titulaires d'un permis de conduire valide et 300 personnes ne détenant pas de permis de conduire. Des quotas ont été établis en fonction de l'âge, du sexe et de la région de résidence des répondants, ainsi que selon les segments PRIZM5 d'EnviroNics Analytics afin de rendre l'échantillon le plus représentatif possible¹. Les données ont été pondérées afin de s'assurer que l'échantillon est représentatif de cette population, en fonction des plus récentes données de recensement disponibles (région, sexe et âge).

¹ PRIZM divise les Canadiens en 68 segments de style de vie basés sur leur code postal. L'intégration proportionnelle des segments PRIZM à la conception de l'échantillon, en plus des données démographiques standards selon la région, l'âge et le sexe, permet à EnviroNics d'équilibrer les échantillons provenant de panels en ligne de façon à les rendre plus représentatifs et plus comparables aux échantillons provenant de sondages téléphoniques.

Aucune marge d'erreur ne peut être établie ici, puisqu'un sondage en ligne constitue un échantillon non probabiliste. Bien que les panels à participation volontaire ne soient pas des échantillons probabilistes tirés au hasard, les sondages en ligne peuvent être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes. L'échantillon de grande taille utilisé dans ce sondage a été élaboré avec soin afin de fournir des données fiables permettant de comprendre les attitudes de la population canadienne et de sous-groupes d'intérêt, en plus d'appuyer une segmentation personnalisée des conducteurs en fonction de l'intérêt et de l'affinité qu'ils manifestent pour la technologie automobile de pointe.

Groupe cible	Cible (quota)	Nombre réel non pondéré	Nombre réel pondéré
Total	3 000	3 113	3 113
Conducteurs titulaires d'un permis de conduire	2 700	2 700	2 789
Répondants sans permis de conduire	300	300	325

De plus amples renseignements quant à la méthodologie utilisée pour ce sondage se trouvent à l'annexe A.

Valeur du contrat

Le coût de cette recherche s'élève à 114 959,59 \$ (TVH comprise).

Constatations principales

Connaissances et impressions des véhicules automatisés

- L'opinion selon laquelle les véhicules automatisés se conduisent seuls domine actuellement chez les Canadiens. Le tiers des répondants indiquent que le terme « véhicules automatisés » fait référence à une voiture qui se conduit toute seule, tandis que d'autres précisent qu'il s'agit d'une voiture sans conducteur ou encore qui est contrôlée par un ordinateur. Un faible pourcentage ajoute que les transmissions automatiques, les véhicules électriques ou les systèmes d'intelligence artificielle font partie d'un véhicule automatisé.
- Le tiers des Canadiens disent que les véhicules automatisés leur sont au moins quelque peu familiers, tandis que les deux tiers restants avouent les connaître très peu, voire pas du tout.
- Lorsqu'une liste de technologies automobiles leur est présentée, plus de huit personnes sur dix indiquent avoir déjà entendu parler d'au moins un des six systèmes avancés d'aide à la conduite étudiés dans le cadre du sondage. Parmi ces derniers, le plus connu et le plus utilisé est le système de détection d'angles morts.
- Lorsqu'une liste d'avantages potentiels des véhicules automatisés leur est présentée, les Canadiens sélectionnent le plus souvent la diminution des erreurs des conducteurs et la plus grande facilité de conduite pour les personnes âgées ou handicapées. Les principaux désavantages relevés sont le potentiel de défaillance de l'équipement, l'incapacité des véhicules de réagir aux situations imprévues ou le fait que les conducteurs deviendront paresseux ou porteront moins attention à leur conduite.
- Le niveau de préoccupation à l'égard des véhicules automatisés et de la façon dont ceux-ci fonctionneront sur les routes du pays est actuellement relativement élevé. La majorité des Canadiens

sont d'accord, dans une certaine mesure, avec les énoncés défavorables au sujet des véhicules automatisés. Ils sont notamment d'avis que les problèmes de sécurité des systèmes et de confidentialité des données s'accroîtront avec l'automatisation accrue des véhicules (près des trois quarts des répondants sont en accord avec cet énoncé dans une certaine mesure) et se disent préoccupés par l'idée de véhicules de livraison entièrement automatisés (les deux tiers sont au moins plutôt en accord avec cet énoncé). En revanche, un peu plus de quatre répondants sur dix sont d'avis, dans une certaine mesure, que les véhicules automatisés offrent de meilleures performances que les conducteurs humains dans des conditions de conduite normales ou qu'ils permettront de garder les routes plus sécuritaires pour tous.

- Alors que près de la moitié des Canadiens se disent actuellement neutres à ce sujet, le reste de la population est deux fois plus susceptible de juger que faire l'essai d'un véhicule automatisé serait stressant et non relaxant.

Impressions au sujet de systèmes avancés d'aide à la conduite

- Quatre Canadiens sur dix ont déjà utilisé au moins une des trois caractéristiques avancées d'aide à la conduite au sujet desquelles ils ont été sondés; six répondants sur dix n'en ont utilisé aucune. Environ une personne sur dix dit posséder un véhicule équipé d'une caractéristique avancée d'aide à la conduite et un pourcentage semblable indique conduire un tel véhicule sans toutefois en posséder un (p. ex., ancien véhicule, véhicule de location ou service d'autopartage), ou encore avoir déjà été passager d'un tel véhicule. De six à huit personnes sur dix indiquent n'avoir jamais conduit un véhicule équipé d'un système avancé d'aide à la conduite et n'avoir jamais été passagères d'un tel véhicule, ou encore sont incapables de se prononcer. Lorsque tous les systèmes avancés d'aide à la conduite sont présentés ensemble, quatre personnes sur dix disent utiliser au moins une de ces technologies tandis que six personnes sur dix ne les utilisent pas.
- Questionnés sur la fréquence à laquelle ils utilisent un système avancé d'aide à la conduite en particulier, les propriétaires conducteurs sont plus susceptibles d'indiquer avoir fréquemment recours au système de détection d'angles morts, suivi par l'avertisseur de sortie involontaire de voie. Pour expliquer pourquoi ils n'utilisent pas plus souvent un système avancé d'aide à la conduite, les répondants disent principalement que leur conduite est adéquate et qu'ils n'ont donc pas besoin d'une telle caractéristique. Toutefois, trois personnes sur dix n'utilisant pas fréquemment l'alerte de franchissement involontaire de ligne expliquent ce choix en indiquant que cette caractéristique est agaçante, et environ le quart des répondants disent ne pas utiliser fréquemment l'avertisseur de sortie involontaire de voie ou le système de détection d'angles morts parce que ceux-ci les dérangent.
- Les trois quarts des propriétaires conducteurs disent qu'il est au moins plutôt important que leur véhicule soit doté d'un système de détection d'angles morts. Cette technologie est aussi considérée par les autres conducteurs comme la plus importante dans le choix d'un véhicule à acheter dans le futur. Trois propriétaires conducteurs sur dix jugent très importante l'alerte de franchissement involontaire de ligne, et environ deux répondants sur dix indiquent que chacun des autres systèmes avancés d'aide à la conduite s'est avéré très important au moment de choisir leur véhicule actuel.
- La fonction du système de détection d'angles morts est la mieux connue des Canadiens, tandis que celle du freinage automatique d'urgence est la moins bien connue. Au moment de relever la fonction exacte d'un système avancé d'aide à la conduite à partir d'une liste de trois options, au moins sept répondants sur dix sélectionnent la fonction appropriée pour le système de détection d'angles morts, l'avertisseur

de sortie involontaire de voie ou l'alerte de franchissement involontaire de ligne, alors que seul le quart des répondants sont en mesure de trouver la fonction du régulateur de vitesse adaptatif.

Sources d'information concernant les systèmes avancés d'aide à la conduite

- Lorsqu'une liste de sources d'information potentielles leur est présentée, les utilisateurs de systèmes avancés d'aide à la conduite sont plus susceptibles d'avoir consulté un guide d'utilisation, des amis ou des membres de leur famille, le site Web du constructeur ou un concessionnaire pour en savoir plus sur les caractéristiques qu'ils connaissent.
- Pour obtenir plus d'information sur des caractéristiques de véhicules automatisés dans le futur, près de la moitié des Canadiens se tourneraient vers le site Web d'un constructeur, et près de trois répondants sur dix consulteraient le guide d'utilisation, communiqueraient avec le concessionnaire ou visionneraient une vidéo en ligne. Un peu moins de deux répondants sur dix poseraient des questions à des amis ou à des membres de leur famille ou consulteraient un livre, une brochure ou un dépliant. Moins d'un répondant sur dix utiliserait l'une des autres sources d'information énumérées.
- Lorsqu'une liste de quatre différentes façons d'obtenir de l'information sur les technologies avancées d'aide à la conduite leur est présentée, les Canadiens croient davantage qu'une formation en personne chez le concessionnaire serait très utile, suivie par une formation spécifique aux systèmes avancés d'aide à la conduite dans le cadre des programmes de formation des nouveaux conducteurs. Environ le quart des répondants sont d'avis que les tutoriels vidéo intégrés et les documents imprimés fournis par les entreprises de location de voitures ou les programmes d'autopartage seraient des façons très utiles pour les Canadiens d'en apprendre davantage sur les systèmes avancés d'aide à la conduite.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la politique de communication du gouvernement du Canada et dans la procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.



Sarah Robertson
Vice-présidente, Affaires générales et publiques
Environics Research Group
sarah.roberson@environics.ca
613 699-6884

Nom du fournisseur : Environics Research Group
Numéro de contrat de TPSGC : T8053-180120/001/CY
Date du contrat : 2018-11-23

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TC.Publicopinion-Opinionpublique.TC@tc.gc.ca